



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré

1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet

Tél. 05 46 28 97 48 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

GEMRé Communiqué de presse du 28 Juin 2012

Madame, Monsieur,

Depuis sa création fin avril et après l'opération coup de poing du 17 mai dernier, où l'association GEMRé a fait parler d'elle car elle avait profité du fort trafic à l'entrée du pont de Ré pour le jeudi de l'Ascension, elle a remis ça de manière très intense et tenace depuis le 20 juin.

Le tarif d'été doublant l'écotaxe de 8 à 16€, déplaît fortement à la soixantaine d'adhérents et aux plus de 600 signataires de la pétition mise en place en mai, qui demandent la libre circulation pour tous sur le territoire français.

En particulier ce péage, assimilé à un "racket de la route", une discrimination par l'argent qui entrave la libre circulation de la famille ou des amis des Rétais ou encore des entreprises et salariés qui souhaitent travailler ou seulement chercher du travail, motive les membres de l'association qui se font de plus en plus voyants au péage du pont : toute la nuit du 19 au 20 juin, ils ont affiché leurs revendications, ils sont allés faire signer leur pétition sur les marchés, brocantes et vide-greniers sans relâche. Puis lors des réunions des conseillers généraux avant l'été, le 21/06 jour d'ouverture de la session et le 28/06 jour de clôture de la session, ils ont installé banderoles et mannequin pour récupérer signatures et adhésions au pied de la Maison du conseil Général de Charente-Maritime.

De nombreux encouragements viennent des automobilistes de toute la France et de tout le département et les 1 000 signatures et la centaine d'adhérents seront en principe atteints avant la mi-juillet.

La GEMRé est bien décidée à se faire entendre, alors que les élus sont aux abonnés absents et que personne dans les rangs de l'assemblée départementale n'ose exprimer son accord avec ce rassemblement d'usagers de la route aux manières un peu gênantes...

Une grande réunion publique est prévue **Mercredi 4 Juillet 2012 à partir de 18:00** à la salle de l'Oratoire à La Rochelle.

Vous y êtes cordialement invités.

Pour plus de détails et d'infos, nous restons à votre disposition.

Pour le bureau GEMRé

Coko